Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 15 (1985)

Heft: 12

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

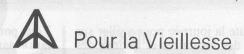
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Pour la Vieillesse

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

FRIBOURG

PassePartout passera partout

PassePartout est officiellement inauguré. C'est un événement méritant d'être signalé en raison de son caractère éminemment social. Mais de quoi s'agit-il? Mme I. M. Reidick, présidente du Zonta-Club, l'expliqua lors de la cérémonie: «En février 1984 eut lieu la première assemblée pour une œuvre entre les Clubs Services de Fribourg afin d'offrir à deux institutions, Pro Infirmis et Pro Senectute, une voiture ou un bus pour le transport de personnes en chaise roulante.»

Quatre grands clubs participèrent à cette action: le Rotary de Fribourg et de la Sarine, la Table Ronde, le Lyons de Fribourg et de Sarine et le Zonta-Club. Ces bonnes volontés réunies permirent d'aller vite en besogne, de commander une voiture, une Nissan Prairie et de confier à un carrossier les transformations nécessaires. Depuis plus d'un mois le véhicule est en pleine activité. Il rend de signalés services aux handicapés et personnes âgées de Fribourg et environs.

Jean-Marie Perona, directeur de Pro Infirmis Fribourg, sut l'exprimer avec toute la clarté désirable: «Pour nous, valides, se déplacer est facile même si nous enrageons parfois à la recherche d'une place de parc... Pour d'autres, se déplacer devient difficile. Certaines personnes âgées ou handicapées doivent utiliser beaucoup plus de temps pour accomplir ce geste. Il faut d'abord trouver un accompagnant, ensuite se procurer un véhicule, enfin effectuer, péniblement parfois, le transfert du fauteuil roulant au siège de la voiture et recommencer l'opération arrivé à destination. De plus, on dépend toujours de quelqu'un qui vous assure de sa disponibilité et de son dévouement, mais le sentiment de dépendance est souvent aussi lourd

que le handicap. Alors, face à ces difficultés, on se lasse et souvent on reste chez soi.» M. Perona poursuit: «Nous avons choisi d'appeler ce véhicule PassePartout. Si vous consultez le dictionnaire, vous y lirez ceci: «Passe-Partout: clé qui permet d'ouvrir plusieurs serrures.» Cette clé nous a permis d'ouvrir les portes des solidarités...» Quant à Robert Müller, secrétaire cantonal de Pro Senectute, il souligna que «le service de transport PassePartout a pour but de favoriser le transport des personnes handicapées ou âgées qui ne peuvent utiliser les transports publics ou les taxis en raison de leur état de santé.»

M. Müller présenta le véhicule polyvalent qui peut rapidement se transformer pour accueillir 4 personnes sans fauteuil roulant. Le chargement de fauteuils est des plus simples grâce à une rampe d'accès et à un ingénieux système d'arrimage. A noter que le siè-

ge avant pivote pour accueillir les personnes ayant des difficultés articulaires. A noter aussi que le tarif de la course est très social: deux francs en ville de Fribourg et dans les communes des alentours; cinquante centimes par kilomètre en dehors de la zone urbaine. Les chauffeurs sont des bénévoles qui ont la possibilité de faire une expérience humaine enrichissante et qui bénéficient d'un cours de formation et d'une bonne couverture d'assurance.

Le service PassePartout permettra notamment les visites dans la famille ou chez les amis, le déplacement vers un lieu de travail ou une école, les rendezvous médicaux, les achats et courses diverses, les rendez-vous à l'hôpital ou aux soins ambulatoires, etc.

Une telle réalisation est tout à fait remarquable. Elle est le fruit de la solidarité de plusieurs organismes et du travail en commun de Pro Infirmis et Pro Senectute.

Les personnes intéressées doivent annoncer leur course au numéro de téléphone de Pro Infirmis Fribourg, le 22 27 47, pendant les heures de bureau. Quant aux chauffeurs tentés par le bénévolat, ils doivent s'annoncer à Pro Infirmis, Pérolles 8, 1700 Fribourg



A GENÈVE

Un nouvel immeuble, deux réalisations

Situé au 75 de la rue Liotard, cet immeuble appartenant à la Fondation Reposa a ouvert ses portes en septembre dernier. Quarante-trois appartements de 2 et 3 pièces avec encadrement médico-social se répartissent sur sept étages. Un gérant social, M. M.-O. Delapierre, est à la disposition des locataires qui rencontrent des problèmes sociaux ou qui ont besoin d'être aidés pour des démarches administratives. Il organise aussi l'animation de l'immeuble. Une infirmière est pré-

sente toute la journée pour veiller sur la santé des locataires et donner des soins. La nuit un veilleur prend la relève

Chaque appartement est équipé d'un système d'alarme relié à une centrale qui permet, par exemple en cas de chute, d'être immédiatement secouru. Cet immeuble abrite une particularité:

un restaurant d'un genre nouveau s'y trouve au rez-de-chaussée: «Le Jardin de Villars» ouvert à tous.

Vous y trouvez des menus adaptés à vos besoins nutritionnels.

En effet, tous les menus proposés à midi au «Jardin de Villars» sont conçus par les soins d'une diététicienne de l'Hospice général, Mlle A. Cusin. Mlle Cusin est à disposition des clients afin de leur donner des informations fondées sur les travaux médicaux et scientifiques récents en matière de nutrition.

Vous pouvez aller au «Jardin de Villars» sans faire une entorse à votre régime.

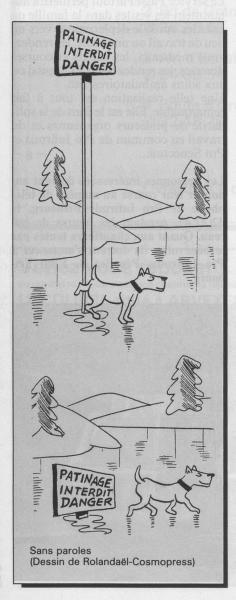
Si vous êtes diabétique, si vous devez consommer une alimentation pauvre en sel, allégée, si vous aimez la cuisine végétarienne ou autre, vous trouverez ici des aliments qui vous conviennent.

De plus, «Le Jardin de Villars» veut être aussi un lieu de rencontres et d'information sur les problèmes alimentaires. Il vous offre la possibilité d'approfondir vos connaissances en matière de nutrition et de diététique en proposant un enseignement de groupe.

Pro Senectute, Genève, vous encourage vivement à vous rendre à ce restaurant unique en son genre qui permet la rencontre entre les générations.

Hélène Maillard

Pour tous renseignements: «Le Jardin de Villars», tél. (022) 45 58 58.



A JURA

Que de bonnes nouvelles!

Comme nous le laissions entendre le mois dernier, le Parlement jurassien a accepté, sans le modifier, le décret sur l'organisation gérontologique. Cela s'est passé le 24 octobre, à la grande satisfaction des milieux s'occupant des aînés. Quatre principes fondamentaux donnent la charpente de l'ensemble:

- a) On évitera, chaque fois que cela est possible, une rupture entre la personne âgée et son environnement socioculturel régional.
- b) On n'envisagera le placement institutionnel de la personne âgée que lorsque les possibilités d'assistance ambulatoire ont été épuisées, ou pour des raisons médicales évidentes, ou encore dans l'intérêt de la personne concernée.
- c) On encouragera la complémentarité des prestations, notamment dans les domaines de l'aide ménagère ou familiale, de l'aide sociale et des soins à domicile.
- d) On utilisera judicieusement et rationnellement les structures existantes, ouvertes ou fermées, et on les complétera selon les besoins.

Le lundi 21 octobre, le premier coup de pioche a été donné sur le chantier de Miserez-Charmoille, où le home médicalisé du Bon-Secours sera agrandi et rénové. Les travaux seront terminés à fin 87, début 88.

Dans le district de Delémont, la commune de Bassecourt est d'accord de construire un home dit médicalisé (c'est-à-dire destiné à des personnes movennement handicapées, ayant besoin de prestations médicales et infirmières, d'une aide constante pour certains actes ordinaires de la vie). Il pourra accueillir 55 pensionnaires, nous dit M. Francis Huguelet, chef du Service de la santé. Pour que les constructeurs puissent bénéficier de la subvention fédérale, il s'agira d'annoncer le projet avant le 31 décembre 1985. Et le Home des Planchettes, à Porrentruy? Nous sommes comme vous: nous attendons des nouvelles de la réalisation projetée, acceptée par les Bruntrutains le 10 mars de cette an-

Le bon numéro

Puisque vous êtes nos lecteurs, vous le connaissez déjà, vous, le bon numéro. Mais passez-le à vos amis, le 22 30 68, avec l'indicatif 066 si vous appelez des Franches-Montagnes. Au Secrétariat cantonal de Pro Senectute, on aura toujours une bonne réponse à vous donner!

A NEUCHÂTEL

Vente de Noël au Locle

Mardi 10 décembre dès 9 h au Centre Mireval, Côte 22 a, c'est le rendezvous de la vente de Noël.

Confitures, biscuits, friandises diverses, le tout «fait maison», seront à votre disposition; vous trouverez éga-lement des ouvrages de confection artisanale.

Un moment de détente et d'échange autour d'une tasse de thé ou de café sera le bienvenu pour chacun!

Nous attendons votre visite, et vous en remercions d'avance.

Noël pour tous

Mardi 24 décembre au Centre Mireval, Le Locle: veillée de Noël.

Dès 18 h: modeste repas. (Musique,

chant, message, jeux)

S'inscrire jusqu'au 21 décembre auprès de M. A. Tinguely, tél. 31 12 52 ou 31 83 71, ou au Centre Mireval. Cette veillée, devenue traditionnelle, est organisée par le Club des loisirs du Locle en collaboration avec le Centre Mireval et Pro Senectute pour toutes les personnes qui ne savent où passer un'agréable moment, dans une ambiance familiale, durant cette soiréelá! Invitation cordiale.

Finance d'inscription: Fr. 8.—.

A BIENNE

Vacances avec Pro Senectu

Tous les ans Pro Senectute organise un camp de vacances. En ce dernier mois de septembre, du dimanche 20 au samedi 28, vingt-trois aînés(es), plus deux accompagnatrices se sont retrouvés à Wildhaus, dans le Toggenburg. Endroit idéal pour des randonnées. Si jamais vous vous rendez dans cette région, alors n'hésitez pas: poussez une pointe jusqu'à Werdenberg et son château, tout près de Buchs. Vous ne le regretterez pas. E. H.

L'inverno scorso è stato eccezionalmente rigido e nevoso, anche nell'assolato Ticino. Quest'anno il primo autunno ha regalato giornate splendide, ma lo spettro del freddo ormai prossimo incombe soprattutto sulle persone anziane in condizioni economiche disagiate.

L'«Azione riscaldamento» che Pro Senectute Ticino ripete anche quest'anno a loro vantaggio è particolarmente utile e apprezzata. Nell'inverno 1984-85 sono stati aiutati 265 casi per un importo totale di Fr. 105 580. -. Nell'assegnazione del sussidio si tien conto non solo della situazione economica del richiedente, ma anche di quella familiare come pure del suo stato di salute mediante un accurato esame di ogni singola domanda. Naturalmente il contributo per l'«azione riscaldamento» viene accordato per le spese di qualsiasi combustibile: nafta, carbone, legna, energia elettrica.

L'anziano che riscalda direttamente può organizzare meglio l'acquisto del combustibile secondo le sue necessità e le sue possibilità, mentre chi riceve a fine stagione e in una sola volta elevati conguagli da parte dei padroni di casa si trova sovente nell'impossibilità di pagare, entro i termini, questa spesa che incide moltissimo sul modesto bilancio familiare.

Per reperire i mezzi necessari sono di grandi aiuto il contributo del Fondo Lotteria Intercantonale e il ricavo della nostra colletta annuale che viene organizzata in autunno proprio per raccogliere i mezzi necessari ad aiutare gli anziani ad affrontare le difficoltà

invernali.

L'improvviso e fortissimo rialzo del costo della nafta dovuto all'inattesa crisi petrolifera nel 1973 pose molti anziani nell'impossibilità di far fronte a questo improvviso aumento di spesa che causava situazioni di considerevole disagio. Le numerose richieste di aiuto motivarono Pro Senectute ad interessare al problema vari enti pubblici e privati quali gli uffici cantonali di attività sociale e di assistenza, il Soccorso svizzero d'inverno. Già a fine 1973 venne avviato l'intervento speciale detto appunto «azione riscaldamento» per fronteggiare la nuova situazione. Il costo della nafta in questi anni è poi quadruplicato. Questa maggiorazione di spesa, unita al generale aumento del costo della vita, crea per molti anziani situazioni finanziarie difficili, soprattutto per chi deve vivere unicamente con l'AVS, che ha avuto un aumento medio limitato.

A VAUD

Demandez le programme...

(au moyen du bulletin de commande ci-dessous)

2 manifestations

- Revue de Servion 1986
- Dîners et soupers aux chandelles

5 excursions

- Les dentellières de la Gruyère
- Le Saut-du-Doubs
- L'Emmental
- Broche à Montassé
- Les orchidées de Saint-Loup

8 séjours

- Locarno
- Les Diablerets
- Crans (4x)
- Appenzell
- Zermatt

Bulletin de commande

à renvoyer à Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9

Veuillez m'envoyer le prospectus «Va et redécouvre ton pays» avec bulletin d'inscription

Nom

Prénom

Rue

NP/localité

Vous pouvez aussi demander le prospectus avec bulletin d'inscription en lançant un coup de fil au 021/36 17 21, Pro Senectute Vaud, Lausanne.

A VAUD

Tournoi de jass pour aînés

Un sport... pas un remède!

Ils partirent 2000 mais ne furent que 24 à arriver à bon port! 24 joueurs formant les 12 équipes sélectionnées pour la finale de ce grand tournoi de jass pour aînés qui en était à sa 8e édition et qui s'est déroulé, comme de coutume, dans la capitale vaudoise. C'est l'équipe de M. et Mme Jean Monnard de Rolle qui eut l'honneur de s'octroyer la victoire convoitée.

C'est dans un esprit de compétition amicale que cette manifestation est organisée chaque année conjointement par Pro Senectute-Vaud, le Service de Prévoyance et d'Aide sociale du canton de Vaud, la Fédération vaudoise des clubs d'aînés et patronnée par 24 Heures.

Dès le printemps, un peu partout dans le canton, ça tape dur le carton... Eliminatoires internes, éliminatoires régionales, les joueurs s'y soumettant de bonne grâce, mus par l'ambition légitime d'accéder à cet affrontement suprême qu'est la finale.

Et en ce mercredi d'octobre, les choses se déroulèrent dans une ambiance fort sympathique. La distribution des prix eut lieu au cours d'une petite réception à laquelle participèrent des personnalités des institutions concernées, parmi lesquelles M. Daniel Schmutz, conseiller d'Etat et M. A. Piller, municipal, qui se félicitèrent de la parfaite réussite de ce tournoi. Un merci en passant à ses chevilles ouvrières. MM. Ernest Marguairaz et Jean Carrel. Et, en guise de point d'orgue, le professeur Jean Wertheimer, directeur de l'Hôpital psychogériatrique de Prilly et président de Pro Senectute-Vaud donna ce sage conseil: le jass est un excellent exercice pour la mémoire. Prenez-le comme un sport mais ne le considérez jamais comme un remède! J. Mr Classement

1. Jean Monnard et Mme, Rolle. 2. Ami Gonthier et Pierre Matile, Lausanne. 3. Albert Rupp et Paul Pasche, Lausanne. 4. Roger Portmann et Mme, Saint-Barthélemy. 5. Edmond Menetrey et Victor Pirinoli, Lausanne. 6. Robert Duc et Edmond Mermoud, Granges-près-Marnand. 7. Jean Fragnière et Mme, Lausanne 8. Jean-Louis Savoy et Mme, Bussigny. 9. Véréna Laederach et Marie Buchs, Vallorbe. 10. Constant Meilloud et Mme, Morges. 11. Alfred Maillard et Mme, Juriens. 12. André Guyaz et Edmond Mermoud, Granges-près-Marnand.

Les «24 Heures de natation»

Les «24 Heures de natation» ont eu lieu du samedi 5 octobre à midi au dimanche 6 octobre 1985 à midi à la piscine de Mon Repos à Lausanne. Organisée pour la deuxième fois pendant la semaine olympique, cette épreuve avait pour but de réunir le plus grand nombre possible d'adeptes d'eau douce (chlorée), afin de nager, pendant vingt-quatre heures, un maximum de kilomètres.

Cette année, un nouveau record de participation avec 1405 participants a été enregistré. La distance parcourue est de 2626 kilomètres.

Des membres de notre Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport pour personnes âgées ont nagé la distance respectable de 37,6 km, ce qui représente 1504 longueurs de bassin. Un grand «bravo» au groupe de natation «Gros-de-Vaud» qui totalise à lui seul 15,750 km.

La palme revient cependant à Mme Cornu Ellen (du groupe de la Cathédrale) qui, à l'âge de 84½ ans, étant la nageuse la plus âgée, a parcouru la distance formidable de 1200 m, soit 48 traversées.

Merci à tous les participants d'avoir joué le jeu avec les jeunes et à l'année prochaine!

> Le Comité de natation pour personnes âgées.

A SUISSE ROMANDE

Ski de fond

Séjours en 1986

Attention! Les camps ne figurant pas ci-dessous (Les Rasses, La Lenk et Twannberg) sont complets. Cependant des places sont encore disponibles pour les camps suivants:

Crans (1500 m d'alt.) Hôtel Sport Club

Du 20 au 24 janvier. Prix: Fr. 277.—. (suppl. pour ch. à 1 lit: Fr. 50.—).

Les Diablerets (1160 m d'alt.) Hôtel Hermitage

Du 24 au 28 février. Prix Fr. 332.—. (suppl. pour ch. à 1 lit: Fr. 50.—).

Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 17 21.

Wildhaus

(Haut-Toggenbourg, 1100 m d'alt.) Hôtel Hirschen

Du 24 février au 1^{er} mars. Prix: Fr. 360.—. (suppl. pour ch. à 1 lit: Fr. 50.—). Transport compris depuis Fribourg.

Pro Senectute Fribourg, rue Saint-Pierre 26, 1700 Fribourg, tél. 037/22 41 53.

Ulrichen

(Vallée de Conches, 1400 m d'alt.). Hôtel Walzer

Du 17 au 21 mars. Prix: Fr. 300.—. (suppl. pour ch. à 1 lit: Fr. 35.—).

Wildhaus

(Haut-Toggenbourg, 1100 m d'alt.) Hôtel Hirschen

Du 27 janvier au 1^{er} février. Prix: Fr. 325.—. (suppl. pour ch. à 1 lit: Fr. 50.—).

Pro Senectute Neuchâtel, M^{me} Marianne Rieder, rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 56 56.



Saas-Almagell (1670 m d'alt.) Hôtel Mattmarkblick

Du 3 au 7 mars et du 10 au 14 mars. Prix: Fr. 250.—.

Oberwald (1366 m d'alt.) Hôtel Furka

Du 31 mars au 4 avril. Prix: Fr. 255 .-- .

Mme Angèle Produit, chemin des Chênes 17, 3960 Sierre.

Morgins (1400 m d'alt.) Chalet «La Source» (possibilité de loger à l'hôtel, avec supplément)

Du 10 au 14 février. Prix: Fr. 220.— (boissons comprises).

Evolène (1400 m d'alt.) Hôtel Eden

Du 3 au 7 mars et du 10 au 14 mars. Prix: Fr. 240.-.

M^{me} Jane Rossy, av. Gare 1870 Monthey, tél. 025/71 28 53.

L'assurance «Sport des Aînés Pro Senectute» est obligatoire dès 55 ans. son prix est de Fr. 6.—.

Tous nos séjours comprennent:

la pension complète du lundi à midi au vendredi à midi ou samedi à midi; le cours par l'instructeur de l'Ecole suisse de ski; l'accompagnement par les monitrices et moniteurs; l'animation. Outre les séjours, Pro Senectute organise également des après-midi de ski de fond. S'adresser au centre d'information de Pro Senectute de votre région.



PROFESSEUR RENÉ JEANNERET

L'université du 3e âge de Bâle

Expériences et projets

L'Université du 3e âge de Bâle est la première de ce type en Suisse alémanique. Née d'une initiative déposée au Grand Conseil du canton de Bâle-Ville, elle a ouvert ses portes au début du semestre d'hiver 1979-1980. Inspirée du modèle de Genève, elle a joui, dès son inauguration par le professeur Ch. Tanner, alors Recteur de l'Université, d'un succès qui ne s'est jamais démenti.

Les cours sont donnés en général par des professeurs de l'Université de Bâle. Ils se déroulent l'après-midi, deux fois par semaine, en deux séries identiques, à l'aula de l'Université. Conçus sous forme de conférences d'une heure, ils sont suivis d'une discussion d'une demi-heure environ.

Toute personne avant atteint l'âge de soixante ans peut s'inscrire aux cours de l'U3A moyennant une taxe unique de Fr. 50. - pour toute l'année académique.

Les organisateurs se sont fixé comme but d'élargir l'horizon culturel, de rétablir ou de resserrer les liens entre une partie importante de la société et l'Université, de rafraîchir les connaissances déjà existantes et, finalement, de créer des contacts humains.

Avant la mise sur pied de la nouvelle institution, il a fallu clarifier les rapports avec l'Université populaire, déjà fortement ancrée à Bâle depuis plusieurs décennies. Les divergences de vue entre les deux organismes ont pu être levées: les cours donnés le soir et ouverts à tous les adultes demeurent l'apanage de l'Université populaire, tandis que les conférences de l'aprèsmidi, réservées à un public d'un certain âge, reviennent à l'Université du 3e âge. Il convient de relever que le Rectorat a gardé sa part de responsabilité à l'égard des deux institutions. L'organisation de l'Université du 3e âge a passé du Rectorat au Centre de formation pour adultes de l'Université, dirigé par le Dr W. Eppenberger. La responsabilité scientifique de l'entreprise est entre les mains d'une commission ad hoc dont Mme E. Schmid, professeur ordinaire, assume la direction.

A l'avenir, l'Université du 3e âge, l'Université populaire et le «forum» Université (série annuelle de conférences académiques) seront groupés sous la forme juridique d'une fondation faîtière soutenue par les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. L'U3A de Bâle compte actuellement 2400 membres environ. La participation aux conférences varie entre 600 et 1300 personnes (soit 2×300 ou $2 \times$ 650 auditeurs, en raison de la nécessité de dédoubler les cours, faute de locaux assez spacieux). La proportion entre femmes et hommes est de l'ordre de

Les anciens universitaires forment approximativement le 15% de l'effectif, tandis que les représentants de la classe ouvrière font presque totalement défaut.

Depuis son inauguration, l'institution connaît un succès qui ne cesse de croître. L'expérience a toutefois montré que, d'une part, une participation active de la personne âgée, sous bien des formes différentes, s'impose de plus en plus. Pour la majorité des étudiants aînés, la formule des conférences isolées ne répond plus entièrement à leur attente. Enfin, de nombreuses personnes souhaitent que des contacts s'établissent avec d'autres U3A.

Plusieurs mesures ont été prévues au programme de l'année 1985-1986 pour répondre à ces différents éléments. Tout d'abord, la matière traitée lors de certaines conférences sera approfondie par des séminaires; de plus, des cycles de conférences sur un thème précis organisés. Pour répondre au besoin de contacts, un échange est envisagé avec une ou plusieurs U3A aux Etats-Unis. Les participants logeraient dans des familles et apprendraient à mieux connaître la culture, les mœurs et les coutumes du pays hôte. Enfin, un soin tout particulier sera apporté aux rencontres prévues entre une cinquantaine de personnes âgées et un nombre équivalent d'étudiants des Facultés de Droit, de Médecine et de Sciences naturelles.

Par ces innovations, l'Université du 3º âge de Bâle espère satisfaire les exigences de son auditoire et améliorer l'image de marque d'une institution qui remplit une mission toujours plus importante au sein de notre société.

Adrien Veillon 35